Lettre ouverte aux parlementaires de Seine Maritime

Objet : le mécontentement
des retraité.e.s de Seine Maritime

Rouen le 06 septembre 2021

Madame, Monsieur la, le Député.e,
de Seine Maritime

Dans quelques semaines, le gouvernement arbitrera dans le cadre de la Loi de Finance l'augmentation des retraites et des pensions.
Les débats qui ne manqueront pas d'avoir lieu, tant à l'Assemblée Nationale qu'au Sénat, devront être imprégnés du mécontentement des retraités face au traitement discriminatoire à leur égard concernant notamment, le gel des pensions et des retraites pour bon nombre d'entre eux.

Les organisations de retraités CGT, Ensemble et Solidaires, FGR-FP, FO, FSU, LSR et UNIRS-Solidaires de Seine Maritime se permettent de vous rappeler que bon nombre de retraités n'ont pas eu d'augmentation (secteurs privés comme publics) de leurs pensions depuis plusieurs années bien que les prix de l'énergie s'envolent (Gaz, électricité, fuel, essence...) les loyers, la baisse des APL, les prix des produits frais, etc.
Cela impacte lourdement notre pouvoir d'achat alors que l'on pense à eux (avec les salariés) pour financer le remboursement de la dette.

Depuis plusieurs années nous, dénonçons la stigmatisation qui nous est faite, sans pour autant être entendus par les gouvernements.
Une telle situation ne peut plus durer, parce qu'injuste socialement et préjudiciable économiquement : freiner notre pouvoir d'achat, c'est également priver les caisses de l'Etat de moyens dont, en cette période, il a tant besoin.

Dans la même période vous aurez à vous prononcer sur la future Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) ; les mesures qui s'annoncent vont entraîner à nouveau une baisse des retraites et un report de l'âge de départ en retraite.
Notre protection sociale est d'autant plus d'actualité que depuis le début de la pandémie, tout notre système a été largement sollicité.
La pandémie a mis en évidence le manque de moyens depuis des années (fermetures de sites soins et de lits), même si les personnels soignants ont répondu présents ; cela ne peut plus durer tant la fatigue est là. Une campagne nationale de recrutement à grande échelle, 100 000 dans les Hôpitaux, 200 000 dans les EHPAD et dans le secteur de l'aide à domicile doit être engager rapidement en Métropole et dans les Département d'Outre-Mer.
Dans le même temps, au regard de leurs engagements, de leurs niveaux d'études... une revalorisation substantielle pour l'ensemble des personnels soignants doit d'être décidée et appliquée.

Nous tenons à vous rappeler que, pour nous, le financement de notre Sécurité Sociale doit reposer sur les cotisations sociales et non sur l'impôt (CSG) comme cela semble se généraliser.

Les allègements de cotisations sociales (ou suppressions) doivent également cesser car ils privent l'assurance maladie de recettes bien nécessaires.

Le financement prévu par l'impôt pour la Loi sur l'Autonomie, même revu à la baisse, ne peut avoir notre consentement.

Pour nous, ce droit à l'autonomie, doit être universel, accessible à toutes et tous, et intégré dans la branche maladie de la Sécurité Sociale, financé par les cotisations sociales.

Afin d'appuyer l'ensemble de nos réflexions et revendications, rappelées brièvement ci-dessus, sachez que, dans un premier temps, le 1er octobre prochain, les retraités sont appelés à se faire entendre dans la rue le plus massivement possible.

Monsieur le Député, nous suivrons donc avec beaucoup d'intérêt les prises de positions de chacun des élus de la nation lors des débats qui vont s'ouvrir, en espérant que nos légitimes revendications trouvent, auprès de vous, votre assentiment.

Au nom des organisations de retraités
de Seine Maritime

Masdebrieu Michel